

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE MAURAN

Par arrêté n° 2024/020 en date du 08 octobre 2024

Le Maire de MAURAN a demandé l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) visant à effectuer des ajustements du règlement écrit et graphique notamment pour intégrer la mise en place de l'assainissement collectif, faciliter l'implantation d'annexes aux habitations et préserver des éléments de paysage à valeur écologique.

A cet effet, M. Patrick PERRET, et M. Klaus MARONNA, ont été désignés en qualité de commissaire enquêteur et de commissaire enquêteur suppléant par Mme la Présidente du tribunal administratif de Toulouse ;

L'enquête se déroulera à la mairie de MAURAN du 31 octobre 2024 à 9h00 au 28 novembre 2024 à 17h00, aux jours et heures habituels d'ouverture, les mardis et jeudis de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de MAURAN : le jeudi 31 octobre 2024 de 9h00 à 12h00 ; le mardi 12 novembre 2024 de 9h00 à 12h00 ; et le jeudi 28 novembre 2024 de 14h00 à 17h00.

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique, incluant le dossier comprenant les informations environnementales sur le projet de modification de droit commun n°1 du PLU :

- Sur le site Internet : <https://www.mairie-mauran31.fr/fr/index.html> ;
- En format papier et sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public, sur le lieu de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leurs frais.

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et propositions :

- Sur le registre d'enquête disponible en mairie ;
- Par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse : Mairie de MAURAN - 11, rue de la Mairie - 31220 MAURAN ;
- Par courrier électronique à l'adresse : enquetemodificationplu-mauran31@gmail.com

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au Maire, seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- A la mairie de MAURAN ;
- Sur le site Internet <https://www.mairie-mauran31.fr/fr/index.html>.

A l'issue de l'enquête publique, la modification de droit commun n°1 du PLU sera approuvée par délibération du Conseil municipal.

Le Maire,

CLOTURE DE LIQUIDATION

DOMIA

SARL en liquidation
au capital de 140 000 euros,
situé 112 Chemin de Jordi, 31810
Venerque,
Siren : 488477852 RCS de Toulouse

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 Octobre 2024, la collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Laurent Gaubil 112 chemin de Jordi 31810 Venerque, pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation au 31/10/2024. Les comptes du liquidateur seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Toulouse .

Pour avis



ALIZE 360
AVOCATS - EXPERTS-COMPTABLES
40 AVENUE GAMBETTA - BP 443
82004 MONTAUBAN CEDEX
TEL. : 05.63.21.48.70
FAX : 05.63.21.48.35

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

PRO IMMOBILIER
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 1.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : AVENUE DE CASTEL-NAUDARY
LIEUDIT LE BISCONTE
31250 REVEL
RCS TOULOUSE 898 582 994

Aux termes des délibérations en date du 22 octobre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du « Avenue de Castelnaudary, lieudit le Bisconte 31250 REVEL » au « 4 Avenue Jean Tirole, Zone Industrielle La Pomme 31250 REVEL » à compter du 22 octobre 2024 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Mention au RCS de TOULOUSE.
Pour avis
La Gérance



ALIZE 360
AVOCATS - EXPERTS-COMPTABLES
40 AVENUE GAMBETTA - BP 443
82004 MONTAUBAN CEDEX
TEL. : 05.63.21.48.70
FAX : 05.63.21.48.35

TECHNIC FACADES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 15.000 EUROS
SIEGE SOCIAL :
4 AVENUE JEAN TIROLE
ZONE INDUSTRIELLE LA POMME
31250 REVEL
RCS TOULOUSE 829 880 939

Aux termes des décisions en date du 29 octobre 2024, l'Associée unique a décidé d'augmenter, à compter de cette même date, le capital social d'une somme de 135.000 euros, par voie d'incorporation de réserves, par création 900 actions nouvelles, de 150 € de valeur nominale. Le capital social qui s'élevait à 15.000 euros ressort désormais à 150.000 euros. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification au RCS de TOULOUSE.

Pour avis
Le Président



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE VILLENEUVE-LÈS-BOULOC

Par arrêté n° 70/2024 en date du 05/11/2024,

Le Maire de VILLENEUVE-LÈS-BOULOC a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de 2e modification du Plan Local d'urbanisme (PLU) visant à : faciliter la réalisation de projets en ajustant certains points du règlement écrit ; rectifier deux erreurs matérielles ; permettre l'agrandissement de la maison médicale et le changement de destination pour des bâtiments en zone agricole.

A cet effet, M. Jean-Luc CHABARDES et Mme Claudette GROLLEAU ont été désignés en qualité de commissaire enquêteur et de commissaire enquêteur suppléant par Mme la Présidente du Tribunal Administratif de Toulouse ;

L'enquête se déroulera à la mairie de VILLENEUVE-LÈS-BOULOC du **26/11/2024 à 9h au 13/12/2024 à 17h00**, aux jours et heures habituels d'ouverture, les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, le mercredi de 8h30 à 12h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de VILLENEUVE-LÈS-BOULOC : le 26/11/2024 de 9h00 à 12h00, le 05/12/2024 de 14h00 à 17h30, et le 13/12/2024 de 14h00 à 17h00.

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique, incluant le dossier comprenant les informations environnementales sur le projet de modification du PLU :

- Sur le site Internet : <http://www.villeneuvesbouloc.fr/> ;
- En format papier et sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public, sur le lieu de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leurs frais.

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et propositions :

- Sur le registre d'enquête disponible en mairie ;
- Par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse : Mairie de VILLENEUVE-LÈS-BOULOC, 2 route d'Ensarla 31620 VILLENEUVE-LÈS-BOULOC ;
- Par courrier électronique à l'adresse : urbanisme@villeneuvesbouloc.fr

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au Maire, seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- A la mairie de VILLENEUVE-LÈS-BOULOC ;
- Sur le site Internet <http://www.villeneuvesbouloc.fr/>

A l'issue de l'enquête publique, la 2e modification du PLU sera approuvée par délibération du Conseil Municipal.

André GALLINARO, Le Maire

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

VILLE D'ESCALQUENS Haute-Garonne

Révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la Commune d'Escalquens

Par arrêté n° **URBA-ARR-2024-002** en date du 31 octobre 2024, le Maire d'Escalquens a ordonné l'ouverture d'une **enquête publique** sur le **projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)** pour une durée de **40 jours consécutifs** à compter du **LUNDI 25 NOVEMBRE 2024 - 9h00 JUSQU'AU VENDREDI 03 JANVIER 2025 - 17h00, INCLUS.**

Monsieur **Bernard BOUSQUET - cadre aéronautique à la retraite** a été désigné en qualité de Commissaire- Enquêteur par décision n° E24000136/31 du 16 septembre 2024 de Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Toulouse.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête publique :

- En Mairie, au sein des Services Techniques dans la salle de la Métairie : Mairie d'Escalquens, Place François Mitterrand, 31750 ESCALQUENS, pendant **40 jours consécutifs** aux jours et heures habituels d'ouverture, du **Lundi 25 Novembre 2024 - 9h00 jusqu'au Vendredi 03 Janvier 2025 - 17h00, inclus.**
- Sur le site internet dédié : <https://www.registre-numerique.fr/plu-escalquens>
- Sur le site internet de la Mairie : <https://www.escalquens.fr/>

Chacun pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions à l'attention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur :

- Sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par ce dernier, disponible aux Services Techniques de la Mairie, pendant **40 jours consécutifs** aux jours et heures habituels d'ouverture, du **Lundi 25 Novembre 2024 - 9h00 jusqu'au Vendredi 03 Janvier 2025 - 17h00, inclus.**
- Sur le registre dématérialisé sécurisé disponible à l'adresse mail suivante : plu-escalquens@mail.registre-numerique.fr, dès le 25 novembre 2024 et jusqu'au 03 janvier 2025.

- Par courrier à l'attention de Monsieur **BOUSQUET Bernard**, commissaire-enquêteur, à l'adresse suivante : **Mairie d'Escalquens - Place François Mitterrand - CS 67660 ESCALQUENS - 31676 LABEGE Cedex.** Ces observations seront annexées au registre d'enquête papier, puis sur le registre dématérialisé.

Toutes les observations et propositions seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé, accessibles sur le site <https://www.registre-numerique.fr/plu-escalquens>.

Les avis des Personnes Publiques Associées, ainsi que ceux de l'Autorité Environnementale et de la Commission Départementale pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers, sont disponibles dans le dossier d'enquête en Mairie, sur le site internet de la Mairie et sur le site dédié au registre.

Des informations sur le projet soumis à enquête publique peuvent être demandées auprès de Monsieur le Maire responsable du projet, à l'adresse de la Mairie. Ou bien par voie électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@escalquens.fr en indiquant en objet du courriel « Demande d'Informations - projet de révision du Plan Local d'Urbanisme ».

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie d'ESCALQUENS pour recevoir ses observations, propositions et contre-propositions écrites et orales les jours et horaires suivants :

- **le lundi 25 novembre 2024 de 9h00 à 12h30 ;**
- **le dimanche 08 décembre 2024 de 9h00 à 12h00 ;**
- **le mercredi 11 décembre 2024 de 15h00 à 18h30 ;**
- **le vendredi 03 janvier 2025 de 14h00 à 17h00 ;**

Un mois après la clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du Commissaire- Enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Mairie, durant une durée d'un an. Après l'enquête publique, et en cas d'avis favorable, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du Conseil municipal.

Le Maire, Jean-Luc TRONCO

SCP Laurence GENESTAL-ARRESTIER
Notaire associée
Lieu dit Au Moulin Détruit
31230 L'Isle-en-Dodon

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI COUMETOS
Société civile
au capital de 325.000,00 €
Siège social :
Lieu dit Coumetos-
31230 MARTISSERRE
RCS TOULOUSE n° 499 162 964

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 juillet 2024, enregistré au SDE de TOULOUSE (31) le 06 août 2024 sous les références 3104P61 2024 N 04391, il a été décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 31 juillet 2024. Mme Annick PLAN-QUART demeurant à 49460 ECUILLE 1 route de Champigné, a été nommé Liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé au domicile personnel du liquidateur. Les pièces relatives à la liquidation seront déposés auprès du greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis- la Notaire

AVIS DE GÉRANCE-MANDAT

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/09/24 et du 29/10/24, la société **B&M France SAS**, SAS au capital de 69 537 450 euros, 311 315 329 RCS CLERMONT-FD, a donné son fonds de commerce de biens d'équipement de la personne et d'équipement de la maison située à 7 allée Fraixinet, Centre Commercial Le Roques, 31120 ROQUES-SUR-GARONNE, en gérance-mandat visée aux articles L.146-1 à L.146-4 du C.Com. à la société **SARL KPF**, au capital variable de 700 euros, 517 840 856 RCS TOULOUSE. En vertu dudit contrat, la société SARL KPF exploitera le fonds de commerce en qualité de gérant-mandataire à compter du

01/10/24, pour une durée déterminée de DOUZE (12) mois, chaque partie pouvant y mettre fin à tout moment, moyennant un préavis de deux mois.

Pour avis



SELARL Myriam GUARREL Avocat
14 rue des Récollets 19100 BRIVE
TEL: 05 55 22 58 09
FAX: 05 55 22 59 33
courriel : mguarrel-avocat@orange.fr

SCI D'AUCHERES
Société civile immobilière
Au capital de 107.622,45 euros
Trémouille
19300 ROSIERS D'EGLÉTONS
315 984 252 RCS BRIVE

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale mixte du 4 octobre 2024, la collectivité des associés a :

- Décidé de révoquer Monsieur François COUDERT de ses fonctions de gérant de la société, à compter dudit jour,
- pris acte de la fin du mandat de gérante de Madame Renée COUDERT, compte tenu de son décès survenu le 25 octobre 2021.

- nommé, à compter dudit jour, en qualité de nouveau gérant, Monsieur Geoffrey COUDERT, et Madame Mélissa COUDERT, pour une durée illimitée

- décidé de transférer le siège social, à compter dudit jour, de ROSIERS D'EGLÉTONS (19) Trémouille à TOULOUSE (31200) 3 rue Anna Politkovskaia.

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 02/11/2024, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : ACM ELEC

Forme : SARL

Capital social : 1 500 €

Siège social : 11 RUE DES FOUGERES, 31200 TOULOUSE

Objet social : Tous travaux d'électricité générale, automatismes, alarmes incendie, sécurité, toutes installations électriques. La vente et installation de matériel de climatisation et de chauffage électrique. Le négoce et la pose de matériaux se rapportant à l'activité,

- L'exploitation d'un ou plusieurs fonds artisanaux se rapportant à cette activité. La sous-traitance d'activités se rapportant à l'objet de la société.- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement. La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance

Gérance : M. M'houchoir ALI CHEBANI demeurant 11 RUE DES FOUGERES, 31200 TOULOUSE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TOULOUSE